

COMMUNIQUE

SUR LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DES CMPP DE NOUVELLE AQUITAINE

Les usagers des CMPP se réjouissent de la montée en compétences des CMPP, mise en évidence dans le nouveau cahier des charges proposé par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Les CMPP sont un service essentiel pour les familles car d'accès direct et gratuit. Ils sont à l'articulation du soin et du soutien pédagogique, donc pour les parents avec un enfant pour lequel on repère un trouble des apprentissages, le service de premier recours.

Toutes les familles soutiennent la valorisation des CMPP dans ce cahier des charges : participation sociale des personnes **et visée inclusive des accompagnements** (dans tous les domaines de la vie et notamment la scolarisation), **approche populationnelle et technicité des interventions ; coopération locale et forte intégration des services** afin de prévenir, éviter et gérer les ruptures de parcours. Les associations souhaitent que les CMPP puissent fonctionner en plateformes avec des prestations directes, et chaque fois que la nature du trouble le légitime, en plateforme médico-sociale de ressources, en particulier pour les troubles neuro-développementaux.

Nous avons besoin de pouvoir compter sur les CMPP pour répondre aux nouveaux besoins des familles : diagnostic précoce conforme aux classifications internationales, respect des recommandations de bonnes pratiques, soutien à la scolarisation, partenariat confiant avec les familles.

Mars 2020

Premiers signataires :

Als'Asperger	Autisme Ariège	Entre parent'aide
Association Dysparithé	Autisme Charente Maritime	Envol Marne la Vallée
Association le Chant de l'herbe	Autisme Gironde	HyperSupers - TDAH France
Association TDAH Pour une égalité des chances	Autisme Pau Béarn	L'Eveil du Chêne
Autisme 58	Autisme Sud Gironde	La Bulle 42
Autisme 66	Autisme Vienne	Le Monde Bleu 71
Autisme 87	CeRESA	LYANNAJ Autisme Martinique
	Collectif Info Droit Handicap	Planète Autisme
	Collectif Source TSA	URAF Occitanie
		URAF Poitou-Charentes



Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique

1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : contact@autisme-france.fr